

SM le Roi | Toute coopération Sud-Sud, qui se veut efficiente, doit inscrire en son cœur la question de la santé du citoyen

17.11.2022 SM le Roi | Toute coopération Sud-Sud, qui se veut efficiente, doit inscrire en son cœur la question de la santé du citoyen

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a assuré que toute coopération Sud-Sud, qui se veut efficiente et vise à favoriser le rapprochement et la solidarité entre les peuples, doit inscrire en son cœur la question de la santé du citoyen.

Dans un message adressé mercredi aux participants à la Première Conférence africaine sur la réduction des risques en santé, qui se tient du 16 au 18 novembre à Marrakech sous le Haut Patronage de SM le Roi, le Souverain a indiqué que la santé est l'un des défis majeurs auxquels est confronté le Continent africain, notant que la pandémie Covid-19 a bel et bien mis en évidence l'importance du travail collectif dans ce domaine, ainsi que "la nécessité de multiplier les projets sanitaires et de pourvoir nos pays des infrastructures sanitaires indispensables".

"In fine, il s'agit de mettre à la disposition des peuples

africains les traitements et les vaccins nécessaires à la lutte contre les maladies et les pandémies”, a souligné SM le Roi dans ce message, dont lecture a été donnée par le ministre de la Santé et de la Protection Sociale, M. Khalid Ait Taleb.

SM le Roi a rappelé, à cette occasion, que depuis Son Accession au Trône de Ses illustres Aïeux, “Nous avons adopté une nouvelle approche géostratégique. Inscrite dans le cadre de la coopération Sud-Sud, elle s’articule autour des notions de solidarité, de coopération et d’intérêt commun et se donne pour finalité ultime de servir au mieux les intérêts du citoyen africain”.

Le Souverain a affirmé, dans ce cadre, que le Royaume du Maroc a toujours accordé des bourses d’études pour permettre à de futurs médecins, pharmaciens et cadres médicaux en Afrique de venir se former dans ses universités.

“En outre, notre pays a lancé plusieurs projets dans bon nombre de pays africains”, a poursuivi SM le Roi, faisant savoir que le Royaume a notamment œuvré à la construction de cliniques et d’hôpitaux ainsi qu’à l’acheminement d’aides humanitaires sous forme de matériel et d’équipements médicaux et de médicaments.

Le Souverain a, à ce titre, indiqué que s’agissant de la lutte anti-Covid 19, le Royaume du Maroc a fourni et fait acheminer, via des ponts aériens établis avec plus de vingt pays africains, un important volume de matériel, de produits de protection et de prévention et de médicaments.

Le Maroc soutient, a dit SM le Roi, “toutes les initiatives multilatérales constructives et l’action conjointe menées dans ce domaine à l’échelle du Continent”, notant que le Royaume souscrit pleinement aux efforts visant à l’élaboration d’un modèle sanitaire africain intégré sur des bases de promotion de la Recherche et Développement en collaboration avec tous les partenaires et qu’il encourage la conception de politiques et de programmes d’anticipation permettant d’assurer en la matière les ressources humaines et matérielles requises.

“A cet égard, Nous soulignons la nécessité d’être en phase avec les évolutions technologiques mondiales en cours dans le domaine de la santé, qu’il convient d’adapter aux systèmes de santé dans le continent africain”, a soutenu SM le Roi dans ce message.

Réitérant la pleine disposition du Maroc à partager avec le reste des pays africains amis et frères l’expertise et le savoir-faire qu’il a accumulés en la matière, le Souverain a affirmé que le Royaume du Maroc était d’ores et déjà à pied d’œuvre pour mener à bien la généralisation de la protection sociale.

“Le premier pari de cette entreprise est de faire accéder l’ensemble des citoyennes et des citoyens à l’Assurance Maladie Obligatoire et d’élargir la base des bénéficiaires des régimes de retraite parmi la population active”, a noté SM le Roi, faisant observer que les allocations familiales et l’indemnité pour perte d’emploi doivent être généralisées.

“Vecteur d’une véritable révolution sociale, ce projet de

société préserve la dignité des citoyens en améliorant concrètement leurs conditions de vie et en leur assurant plus particulièrement un accès équitable aux services sanitaires et sociaux”, a estimé le Souverain, assurant que ces objectifs sont poursuivis dans le cadre de la politique de proximité qui se propose d’atteindre un développement équilibré, porteur de justice sociale et spatiale.

Source

: <https://www.lereporter.ma/sm-le-roi-toute-cooperation-sud-sud-qui-se-veut-efficiente-doit-inscrire-en-son-coeur-la-question-de-la-sante-du-citoyen/>